

JOURNÉE NATIONALE PROJETS TERRITORIAUX DE SANTÉ MENTALE 2020 : J-413

6 juin
2019

Centre Hospitalier Sainte-Anne - Grand Amphi
1 rue Cabanis - Paris



Organisée par

- Association des Etablissements du service public de Santé Mentale (AdESM) ;
- Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents des Commissions Médicales d'Etablissement des Centres Hospitaliers (ANPCME) ;
- Conférence nationale des présidents de CME de CHS ;
- Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY) ;
- Fédération des Acteurs de la Solidarité ;
- Santé Mentale France (SMF) ;
- Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM).

ARGUMENTAIRE

PTSM : J-413

Dans 413 jours, les agences régionales de santé auront à valider les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) sur l'ensemble du territoire national. Les patients proches et professionnels ne s'y trompent pas : il s'agit là d'une nouvelle étape déterminante pour le champ de la psychiatrie et de la santé mentale, qui avait initié il y a plus de trente ans le principe de la territorialisation des dispositifs de soins et de prévention par la création du "secteur".

Il s'agit pour l'heure d'en écrire une nouvelle page dans la perspective de ce que l'on appelle aujourd'hui la "responsabilité populationnelle" désormais déclinée pour tout le domaine de la santé et notamment celui de la médecine qu'elle soit publique ou privée.

Les enjeux de structuration et de coordination des dispositifs de prise en charge sanitaire mais aussi d'accompagnement social et médico-social sont ici majeurs. L'ensemble des acteurs de santé sont aujourd'hui mobilisés pour l'élaboration des PTSM. C'est dire l'importance de l'attention particulière qu'il y a à porter pour définir des périmètres territoriaux cohérents dépassant les logiques institutionnelles. Il s'agit aussi de veiller à la mise en place d'une gouvernance équilibrée où chacun des acteurs doit trouver la place qui lui revient.

Inscrit entre l'échelon du secteur et celui de la région, le territoire de santé mentale est en effet celui de la coordination dite de second niveau, éventuellement appuyée sur une Communauté Psychiatrique de Territoire ou d'un outil équivalent. Ainsi le PTSM concerne des thématiques aussi variées que la prise en charge des urgences, la réhabilitation psycho-sociale, les publics spécifiques tels que les personnes âgées et les adolescents, la précarité le logement l'insertion...

Cette journée se propose d'en réaliser un état des lieux au regard de la très grande hétérogénéité des réalités de terrain, d'entendre la voix de ceux qui ont à y contribuer, de quelques domaines qu'ils soient, pour identifier les clés de réussite de leur mise en place et de leur fonctionnement mais aussi dans la perspective de leur rôle et missions futures.

Programme

9H00 : **Accueil**

9H15 : **Introduction**

- M. Jean-Luc CHASSANIOL, Directeur Général, CH Sainte-Anne
- Mme le Dr Béatrice AUBRIOT, Président de CME, GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences

9H30 : **Les Projets Territoriaux de Santé Mentale en France - Etat des lieux**
(Débat inclus)

- Dr Radoine HAOUI, Président de CME - CH Marchant - Toulouse
-

Modérateur : Christian MULLER

Les attentes vis-à-vis des Projets Territoriaux de Santé Mentale

10H00 : **Le point de vue des patients**

- Mme Claude FINKELSTEIN, Présidente de la FNAPSY

10H20 : **Le point de vue des familles : Regards croisés sur les attentes et la conduite des PTSM :**

- Mme Jocelyne VIATEAU, Administratrice - UNAFAM

10H40 : **Le point de vue de médecins**

- M. Claude LEICHER, Président de la Fédération des CPTS (sous réserve)

11H00 : **Le point de vue d'acteurs du champ médico-social : les PTSM, un outil pour faire de la santé mentale un enjeu citoyen**

- M Jacques MARESCAUX, Président Santé Mentale France

11H20 : **Le point de vue des acteurs du champ social**

- M. Eric LEMERCIER, Chargé de mission, Siao 93 Interlogement 93, Fédération des acteurs de la solidarité

11H40 : **Le point de vue des élus**

- Mme Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire de Saint-Denis en charge de la santé, Représentante de l'Association des Maires de France

12H00 - 12H30 : **Débat avec la salle**

12H30 - 14H00 : **Déjeuner libre**

Modérateur : Pascal MARIOTTI

14H15 : Table ronde : le PTSM : Un enjeu de responsabilité populationnelle ?

- **M. Antoine MALONE,**
 - Responsable pôle perspective, Europe, International, Fédération Hospitalière de France (FHF)
- **Mme Christine SCHIBLER,**
 - Directrice de l'offre de soins, Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP)
- **M. Olivier DREVON,**
 - Président, Fédération de l'Hospitalisation Privée Psychiatrie (FHP-Psy)
- **M. Jean-Michel RAPINAT,**
 - Directeur délégué, Association des départements (sous réserve)
- **ARS**
- **M. Jérôme VOITURIER,**
 - Directeur Général, Union Nationale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)
- **Mme Corinne MARTINEZ,**
 - Manager, Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP)

15H30 : Intervention registre politique (Intervenants à préciser)

16H00 : Clôture

Informations pratiques



Pour toutes informations

dorothee.lesage@epsm-al.fr

pauline.degorre@epsm-al.fr



Inscription

Gratuite mais obligatoire - Réponse souhaitée avant le 31 mai 2019.

Lien (clique droit « Ouvrir le lien hypertexte »)

REEMPLIR LE FORMULAIRE

Numéro d'agrément

117P015075



Accès

Métro Ligne 6 - Station Glacière (350 m)



Quelques adresses pour le déjeuner

- Relai H : Hôpital Sainte-Anne
- Villa Saint-Jacques, 1 boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris
- Au réveil Samaritain, 3 boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris
- Casa Déa, 161 boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris
- Sangeet, 64 rue de la glacière, 75013 Paris